

SOUTIEN AUX SOIGNANTS - Le 15 septembre 2016

## **Appel à projets 2016**

### **Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement**

Pour la seconde année consécutive, la Fondation de l'Avenir soutient les recherches portant sur :  
« **Cancer et Parcours** »

**L'appel à projets est ouvert à candidature du 15 septembre au 15 novembre 2016.**

Deux axes de travail ont été retenus :

- *La continuité des soins et de l'accompagnement des personnes ;*
- *Analyse des difficultés d'accès aux soins, aux diagnostics, à la prise en charge des personnes ayant un cancer dans un contexte de grande vulnérabilité (poly-pathologie, de handicap ou précarité).*

La Fondation de l'Avenir soutien des projets d'expérimentation, d'innovation des pratiques de soin et d'accompagnement dans le but d'améliorer la prise en charge des personnes.

**L'appel à projets s'adresse aux équipes des services de soins et d'accompagnement mutualiste (SSAM) en premier lieu, et est ouvert au secteur public et au secteur privé non lucratif.**

Les établissements du secteur public (CHU, HAD...) ou du secteur privé non lucratif sont aussi éligibles, à condition d'intégrer dans le projet un acteur ou un établissement mutualiste.

La collaboration avec des laboratoires de recherche (santé publique, sociologie, psychologie, etc.) peut être envisagée dans la mesure où le projet est piloté par un établissement de santé.

**CONTACT :** [rpoillerat@fondationdelavenir.org](mailto:rpoillerat@fondationdelavenir.org)

**EN SAVOIR + :** [Appel à projet : page d'information pour les chercheurs](#)

#### **DATES CLÉS DE L'APPEL À PROJET :**

- **ÉTAPE 1 : DIFFUSION DE L'APPEL À PROJETS – 15 SEPTEMBRE 2016**
- **ÉTAPE 2 : RÉCEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE – 15 NOVEMBRE 2016**
- **ÉTAPE 3 : EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURE PAR LA COMMISSION SCIENTIFIQUE ET SÉLECTION DES PROJETS – 15 DÉCEMBRE 2016**
- **ÉTAPE 4 : AUDITION DES PROJETS SÉLECTIONNÉS ET DISCUSSION AUTOUR DES RECOMMANDATIONS ET DE LEUR MISE EN OEUVRE – 15 FÉVRIER 2017**
- **ÉTAPE 5 : VALIDATION DES DOSSIERS SÉLECTIONNÉS PAR LE DIRECTOIRE DE LA FONDATION DE L'AVENIR – DÉBUT MARS 2017**
- **ÉTAPE 6 : CONTRACTUALISATION PAR CONVENTION ENTRE LA FONDATION DE L'AVENIR ET L'ÉTABLISSEMENT – AVRIL 2017**

---

#### **Contact presse**

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir  
Tél. : 01 40 43 63 27 - [asegues@fondationdelavenir.org](mailto:asegues@fondationdelavenir.org)

# A propos de la Fondation de l'Avenir

**Créée en 1987 par la Mutualité Fonction Publique et reconnue d'utilité publique en 1988**, la Fondation de l'Avenir a vocation à encourager et à soutenir la recherche médicale appliquée, passerelle indispensable entre la recherche fondamentale et l'application aux patients.

Depuis près de trente ans, elle soutient les projets de chercheurs qui accélèrent le progrès médical et font progresser la médecine de demain dans plusieurs domaines : chirurgie, cardiovasculaire, greffe, handicap, cancérologie, thérapie cellulaire, psychiatrie, imagerie médicale, innovation en traumatologie-dépendance et innovation des pratiques de soins et d'accompagnement.

Grâce au concours de la Fondation, des professionnels de santé aboutissent rapidement et concrètement à des nouvelles techniques et pratiques profitables à tous. La Fondation a ainsi contribué à **des découvertes majeures** telles que la **stimulation cérébrale profonde pour le traitement des symptômes de la maladie de Parkinson**, la **destruction de calculs rénaux par ultrason** ou encore la **greffe de cellules cardiaques émanant de cellules souches embryonnaires humaines**.

La Fondation de l'avenir travaille en collaboration avec tous les CHU de France et les principaux services de soins et d'accompagnement mutualistes.

## ➤ Des missions sociales organisées autour de 3 axes majeurs

- **Accompagner des équipes de recherche médicale appliquée.** La Fondation soutient aussi bien les jeunes chercheurs (via le Prix des chirurgiens de l'Avenir par exemple) que des équipes expérimentées à travers son appel d'offres annuel.
- **Contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques de soins et d'accompagnement**, au sein de structures publiques, associatives ou mutualistes.
- **Valoriser et diffuser, au sein de son environnement et du grand public, les expérimentations et leurs résultats** ainsi que les évolutions sociales et sociétales induites par le progrès médical.

## ➤ Les valeurs défendues par la Fondation de l'Avenir

- **La proximité.** La Fondation œuvre notamment à resserrer les liens avec le patient et son entourage ; à être proche du mouvement mutualiste et de l'économie sociale et faire le lien entre les équipes de recherche financées, les partenaires, les donateurs et le grand public.
- **L'efficacité.** L'objectif est d'optimiser la qualité de vie et la prise en charge des patients.
- **La transparence.** Les instances, les dirigeants de la Fondation de l'Avenir garantissent la rigueur et la transparence de la gestion. Ils veillent à la bonne utilisation des fonds collectés par la Fondation de l'Avenir et au respect des missions sociales énoncées par ses fondateurs. La Fondation de l'Avenir est agréée par le Comité de la Charte pour le don en confiance.

## ➤ Les ressources de la Fondation de l'Avenir (chiffres 2015)

Des financements privés constituent la quasi-totalité des ressources de la Fondation de l'Avenir :

- 53 % sont des ressources collectées auprès du public (dons, legs)
- 38 % viennent des mécénats et partenariats en lien avec l'économie sociale
- 109 % sont des revenus de produits financiers et produits partage

Ces ressources sont allouées aux :

- Missions sociales (73 %) à savoir le soutien à la recherche médicale appliquée ; la promotion de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement et la participation à la diffusion de l'information scientifique et à la valorisation des projets
- Frais de recherche de fonds (20 %)
- Frais de fonctionnement (7 %)

**En résumé : + de 1 000 projets de recherche soutenus depuis 1987**

**100 équipes de recherche accompagnées chaque année / 60 000 donateurs particuliers**

**50 partenaires majeurs de l'économie sociale / 6 millions d'€ de fonds mobilisés par an.**

### Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir

Tél. : 01 40 43 63 27 - [asegues@fondationdelavenir.org](mailto:asegues@fondationdelavenir.org)